



Pbm post Etat des lieux de sortie

Par **max452**, le **12/01/2013** à **11:01**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir le point de vue d'un professionnel concernant les litiges locatifs.

En effet, j'ai quitté mon ancien logement le 18 décembre dernier.

Un état des lieux a bien été effectué à ce moment-là par une personne représentant l'agence Foncia et le propriétaire et moi-même.

Cet état des lieux signé par les 2 parties valide le bon état du logement rendu ainsi que sont nettoyage.

Jusqu'à tout ça bien.

Hors cette semaine l'agence foncia me contacte pour me dire que le logement est sale, qu'ils ont trouvé un souris morte dans le garage, que les dalles de l'extérieur sont noircies...

Et que notre caution ne nous sera pas rendue à moins de venir nettoyer....

Ma question est donc la suivante. L'état des lieux n'a donc aucune valeur ? N'est-il pas comme j'ai pu le lire considéré comme une preuve car contradictoire ?

Dois-je me plier à leur exigence pour récupérer la caution alors qu'une personne d'ailleurs très très tatillonne a signé ce même état des lieux et a écrit de sa main que l'état de nettoyage était bon. ?

Merci

Par **Lag0**, le **12/01/2013** à **16:39**

Bonjour,

Je suppose que vous avez bien un exemplaire de l'état des lieux signé par le bailleur ? Etat

des lieux ne laissant donc entrevoir aucune dégradation de votre part par comparaison avec celui d'entrée ?

Donc le bailleur ne peut rien vous retenir au titre d'éventuelles dégradations et ne peut surtout pas vous demander de revenir dans le logement puisque le bail est terminé.

Par **max452**, le **12/01/2013** à **16:55**

Merci pour cette réponse.

Oui effectivement j'ai les les exemplaires d'entrée et de sortie des lieux et oui également aucune dégradation n'est mentionnée dessus. Au contraire certaine trace sur les murs notées a l'entrée ne sont plus présente sur le document de sortie.

De plus aujourd'hui il ne nous reproche aucune dégradation mais un mauvais nettoyage qui pourtant vous pouvez me croire était tout a fait correct et d ailleurs noté comme bon dans l'état des lieux.

D'ailleurs aucune demande n'est faire par courrier de leur part mais uniquement par téléphone ce qui semble tout a fait anormale de mon point de vu.

merci encore

bien cordialement